



Rebonds

Hollande doit refuser un 6ème homme à la BCE

Sylvie GOULARD

815 words

22 November 2012

Libération

Copyright 2012. SARL Liberation. All Rights Reserved.

Dans l'Union européenne, les principes fondamentaux sont-ils seulement proclamés ou aussi respectés ? L'égalité des hommes et des femmes est-elle déjà une réalité ou une vague promesse pour demain ? Au moment où la Chine est dirigée par des hommes et où l'islam radical rabaisse les femmes, le choix du 6e membre du directoire de la Banque centrale européenne (BCE) est symbolique : le président Hollande, qui a donné à la France son premier gouvernement paritaire, va-t-il permettre une nomination qui ferait de la BCE, contre l'avis du Parlement européen et jusqu'en 2018, une institution masculine ?

Il y aurait, nous dit-on, un accord des ministres des Finances pour nommer M. Mersch. Mais depuis quand ces derniers peuvent-ils s'affranchir des principes fondamentaux ? Et quel serait l'effet sur le secteur privé si, tout en soutenant les quotas de femmes dans les conseils d'administration, le chef de l'Etat avalisait une décision qui les exclut de la BCE ? Faites ce que je dis, pas ce que je fais ? Les autorités allemandes, nous dit-on, tiendraient beaucoup au candidat choisi. Mais l'Allemagne s'honore à être le pays d'Europe où le respect des droits fondamentaux, sous le contrôle de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe, est le plus sacré. François Hollande peut utiliser l'argument pour convaincre la chancelière. Et si elle persistait - avec tout le respect que j'ai pour l'Allemagne dont je me sens très proche - c'est elle qui aurait tort. La cohérence serait du côté français, sachant que le ministère allemand des Finances a reconnu dans une lettre, le 27 février 2012, que «lors de la création de la BCE, les Etats membres sont

informellement convenus qu'il y aurait toujours au moins une femme au directoire de la BCE». Tel a été le cas jusqu'à présent.

En confirmant M. Mersch, nos dirigeants avaliseraient sciemment une régression. Qui s'étonnerait d'ailleurs que le chef de l'Etat français tienne compte de l'avis du Parlement européen qui siège sur notre territoire ? Sans doute pas les autorités allemandes après que Mme Merkel est venue dans cette enceinte, début novembre, redire son attachement à la légitimation démocratique parlementaire. Au lieu de plaider pour une réforme des traités destinée à la renforcer demain, commençons par mieux la respecter aujourd'hui. Le Parlement, nous dit-on, rend un simple avis. Exact mais, en l'occurrence, cet avis a été négatif, en commission parlementaire et en plénière, ce qui est inédit depuis la création de l'euro. Les députés se sont fondés sur un principe fondamental, l'égalité hommes - femmes, inscrit dans la charte des droits fondamentaux et les traités. L'affaire devenant politique, elle mériterait d'être traitée comme telle, sans se perdre dans des arguties juridiques.

Les députés ne revendiquent aucun pouvoir de nomination. Ils alertent sur une aberration. Il n'y aurait, nous dit-on, aucune bonne candidate. Prétendre que dans une zone euro qui compte 330 millions d'habitants, il n'y a pas une femme - économiste, banquière, gestionnaire de fonds - compétente, voilà qui est absurde. Les ministres n'ont fait aucun effort pour chercher des femmes. Et comment pourrait-il y avoir des «candidates» puisqu'ils se gardent bien de publier les offres de postes ? Il est assez naïf de se désoler des retards de la parité, de la reproduction sociale comme du nationalisme qui surgit à chaque nomination, quand rien n'est fait pour introduire transparence et mérite.

Une femme serait choisie, nous dit-on, à la tête de la nouvelle autorité de supervision bancaire, pour «compenser». Quel marché de dupes ! La question posée est celle de savoir si, de 2012 à 2018, la BCE peut être dirigée juste par des hommes. Les députés européens invoquent, pour cette institution cruciale, le respect du droit déjà en vigueur, ils demandent l'égalité, pas la charité. Les vagues promesses pour demain, les manœuvres de diversion sont insultantes. Le déséquilibre est si criant, dans la sphère

financière, qu'il serait urgent de nommer une femme à la BCE et une autre à la supervision : 5 membres du directoire de la BCE sur 6 (le 6e poste est vacant depuis fin mai); 17 gouverneurs de Banques centrales de la zone euro sur 17 ; 2 commissaires européens en charge de l'euro et des services financiers sur 2 sont des hommes. Il n'y a pas de motif de différer encore. Sauf à prendre les femmes pour des imbéciles. Enfin, nous a-t-on même dit, la France ne peut pas se lancer dans une bataille qu'elle risque de perdre. Pas même pour «réorienter l'Europe» ? La France s'est toujours grandie, aux yeux du monde, à mener des combats de principe. Mieux vaudrait perdre celui-là que perdre son âme.